

Formation

Cadres de l'action sociale et médico-sociale

CAFERUIS



Rapport d'activités

Janvier 2023

Rédacteurs :

- Nicole DUBUS, Responsable de la formation
- Alice PINTO MARQUES, Assistante de formation

Sommaire

Préambule.....	3
I – Diplomation de la promotion 16.....	5
I – a) Bilan de la formation	5
I – b) Résultats et bilan des certification de la 16 ^{ème} promotion.....	5
I – c) Bilan de fin de formation	7
II – Début des certifications pour la promotion 17	10
II- a) Formation pratique	10
II-b) formation théorique	11
II-c) Les épreuves de certification en centre de formation	11
II-d) L'épreuve de certification organisée par la DREETS	11
III – Une promotion 18 nouvelle version	12
Et pour conclure	15
Annexe 1 : Bilan du voyage d'étude à PORTO par les stagiaires.....	16
Annexe 2 : Contenus de formation par blocs de compétences (Arrêté du 31 août 2022)	21

En juin 2018, lorsque la direction m'a confiée la responsabilité de la formation CAFERUIS, j'étais loin d'imaginer ce que seraient ces cinq années. J'ai pu régulièrement vous tenir informé des activités et résultats de cette filière à travers les rapports d'activité de janvier 2019, janvier 2020, juillet 2021, mars 2022 et voici les étapes les plus significatives :

❖ Il y a eu la nomination d'une nouvelle équipe de direction, Monsieur Stéphane FOURNAL, Madame Simone FOND toujours très impliquée et investie dans la formation CAFERUIS et Madame Marion MAREYNAT. Ils ont continué à m'accorder toute leur confiance et je les en remercie.

❖ Puis, nous avons dû réajuster l'équipe CAFERUIS après quelques départs en retraite (Didier LAHAYE) ou fins de carrière de formateurs vacataires (Pierre DUBUS, Alain LEBAAD). Nous avons été rejoints par Gaëlle LOUIS en tant que formatrice permanente et côté vacataires par Alain FAUCHEUX pour les contenus sur le management et plus récemment par Benjamin HUART et Loïc FLAMAND concernant les interventions à venir sur la gestion logistique administrative et budgétaire.

❖ Nous avons institué des rapprochements constructifs avec les autres opérateurs de la formation CAFERUIS / région Grand Est à savoir l'IRTS de Lorraine avec Monsieur HIRLET, PRAXIS à Mulhouse avec Madame BENCHIHK et l'ESEIS de Strasbourg avec Madame RICARME. En effet, la réforme territoriale a confié l'organisation des certifications du diplôme CAFERUIS Grand Est à la DREETS-Nancy et a délocalisé l'épreuve UF1 (mémoire) à Villers Les Nancy. Cette concertation entre les centres de formation apporte une harmonisation sur la production mémoire qui est une épreuve commune sans pour autant uniformiser les architectures pédagogiques de chacun. Nos rencontres (environ 2 fois par an) nous ont également permises de se préparer, décoder et organiser autant que faire se peut la réforme CAFERUIS arrivée en août 2022.

❖ Comment ne pas souligner l'impact de la pandémie mondiale sans précédent liée au COVID qui est venu bousculer l'ensemble de nos pratiques depuis 2020. Il avait fallu proposer un enseignement hybride pour assurer la continuité pédagogique et offrir une formation en distanciel la plus adaptée possible. Depuis, ces modalités pédagogiques perdurent car nous devons toujours faire face à des cas positifs asymptomatiques chez les stagiaires ou les intervenants qui doivent respecter une période d'isolement mais peuvent suivre/donner les cours en visio conférence.

❖ La monétisation du compte personnel de formation (CPF) nous a obligé à mettre en ligne l'offre de formation CAFERUIS sur la plateforme EDOF (Espace Des Organismes de Formation) incontournable et parfaitement gérée par notre assistante de formation Alice PINTO MARQUES. En effet, la loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel a instauré le CPF plus facile à consulter et à mobiliser. Concernant la formation CAFERUIS, il est désormais possible de choisir une démarche d'acquisition de la certification globale (formation complète avec des possibilités d'allègement de certains contenus), ou une démarche d'acquisition d'un ou plusieurs blocs de compétences (qui sont, pour rappel au nombre de 4). La VAE reste également une voie d'accès possible au diplôme.

❖ En mai 2021, l'IRTS CA et son CFA ont obtenu la certification « Qualiopi » pour pouvoir mobiliser des fonds publics ou mutualisés. Nous devons rendre compte et rendre des comptes sur le niveau de qualité des prestations pour attester que l'argent public est utilisé à bon escient. Depuis, nous nous efforçons avec Aurélie BERGAMASCHI, chargée Qualité, de veiller à la qualité de la pédagogie et à la lisibilité de toutes les procédures requises pour la formation CAFERUIS.

❖ Une collaboration fructueuse avec Nicolas PERREIN, coordinateur des projets internationaux a permis l'organisation d'un voyage d'étude à PORTO avec les derniers stagiaires cadres diplômés et un groupe de directeurs Haut Marnais. Bien entendu, la réussite de ce projet laisse présager d'autres possibles.

❖ Et pour terminer cette liste non exhaustive, nous avons dû appliquer la réforme du CAFERUIS à la nouvelle promotion arrivée en novembre 2022 pour donner suite aux textes règlementaires promulgués le 31 août de cette même année.

Vous comprendrez aisément que ce quinquennat a été bien rempli et qu'il est temps pour moi de faire valoir mes droits à la retraite...

Avec une certaine nostalgie et avant ce prochain départ en juin 2023, je vous propose de faire le point points sur l'année qui vient de se terminer, sur cette réforme CAFERUIS qui nous a déjà bien occupée et sur les perspectives pour l'année 2023 qui s'annonce sous les meilleurs auspices.

Je peux d'ores et déjà vous informer, en avant-première, que Madame Gaëlle LOUIS prendra le relais et sera chargé dans un premier temps de la constitution du dossier d'agrément attendu en mars 2023.

**Nicole DUBUS,
Responsable de la formation.**



I – a) Bilan de la formation

Je ne reviendrai pas sur le séjour à Porto du 15 au 18 mai 2022 qui a été une extraordinaire expérience mais je vous laisse découvrir en annexe 1 ce que les neuf stagiaires retiennent de cette aventure.

I – b) Résultats et bilan des certification de la 16^{ème} promotion

Les épreuves de certification à l'IRTS CA sont programmées selon le calendrier suivant :

- UF3 « Management d'équipe » : le 3 mars 2022 - 2^{nde} session le 6 mai 2022
- UF4 « Gestion administrative et budgétaire » : le 21 mars 2022- 2^{nde} session le 31 mai 2022
- UF2 « Expertise technique » : le 28 avril 2022 - 2^{nde} session le 28 juin 2022

⇒ Unité de formation 3 « Management - étude de situation »

« L'étude de situation » est une épreuve orale individuelle. Elle fait l'objet d'un diagnostic et d'une analyse, en lien avec le management d'équipe ou une action partenariale. Elle débouche sur la proposition d'actions concrètes. Elle doit impérativement mettre en exergue le positionnement du candidat dans une « fonction d'encadrement et de responsabilité d'unité d'intervention sociale ».

10 candidats (dont 1 contrat pédagogique) se sont présentés à l'épreuve de certification le 3 mars 2022 et **9 stagiaires de la promotion 16** ont validé les domaines de compétences 3 et 5 de cet UF3. La candidate en contrat pédagogique, présentée et non validée en 1^{ère} et 2nd session sur UF3 (et ayant validé les UF1 , UF2 et UF4 en 2021) poursuivra sa démarche en VAE . Elle a obtenu la recevabilité de son livret 1 et nous a demandé un accompagnement pour la formalisation de son livret 2 .

La moyenne générale de l'épreuve est de **12.18/20**, contre 13,18/20 en 2021.

Les 3 commissions de l'épreuve rassemblaient 6 membres de jurys (3 chefs de service et 3 directeurs).

⇒ Unité de formation 4 « gestion administrative et budgétaire : étude de cas »

Les 21 mars et 31 mai 2022 (2^{ème} session pour 1 personne), **10 candidats** ont été présentés aux épreuves sur table individuelle de trois heures concernant des études de cas référées à la gestion administrative et budgétaire. Nous avons obtenu **9 validations pour la promotion 16**.

Le candidat non validé est issu de la promotion 15 en suspension de formation suite à une conseil de discipline.

La moyenne générale de l'épreuve est de **13,75/20**, contre 11,7/20 en 2021.

La commission de jury était composée d'un directeur d'unité territoriale et de deux enseignants dont un formateur vacataire et un formateur permanent de l'IRTS CA.

⇒ Unité de formation 2 « Expertise technique »

Le 28 avril, **9 candidats** ont été présentés à l'épreuve du dossier d'expertise technique (DET) en rapport avec l'activité professionnelle ou avec le lieu de stage. Nous avons obtenu **8 validations pour la promotion 16**.

La seconde session prévue le 14 juin 2022 pour 2 candidats (non-validation en 1ère session pour l'un et non-présentation à la 1ère session pour raisons médicales concernant l'autre) n'a pas été organisée car les dossiers d'expertise technique n'ont pas été déposés.

Pour le candidat non validé, issu de la promotion 15, la non-présentation à cette épreuve ne lui permet pas de poursuivre la démarche de certification (notamment l'épreuve du mémoire / UF1). En effet, pour être précis, le règlement de certification accorde un report d'une année. Initialement inscrit pour la session 2021 (promotion 15) sa suspension de formation d'une année nécessitait une présentation à la session 2022 avec un parcours complet de formation, c'est-à-dire avec validation ou non des trois épreuves organisées en cours de formation. Dans ce cas, le candidat n'a pas un parcours complet puisqu'il est défaillant sur une épreuve.

Pour l'autre candidat, une demande de report a été formulée concernant l'UF1 lui permettant de se représenter à l'épreuve UF2 en 2023 (avec la promotion 17) et déposer son mémoire pour la session 2023.

La moyenne générale de l'épreuve est de **13,61/20**, contre 12,5/20 en 2021.

Les 4 commissions de l'épreuve expertise technique rassemblaient 8 membres de jurys, soit 4 formateurs, 1 directeur et 3 chefs de service.

⇒ Unité de formation 1 « conception et conduite de projet »

Comme déjà précisé dans le paragraphe précédent, seuls les stagiaires ayant effectué la totalité de leur parcours, et notamment les trois épreuves en centre (validés ou non), peuvent être présentés à la session d'examen final organisée par la DREETS de Nancy (épreuve du mémoire) et regroupant l'ensemble des candidats Grand Est.

Pour la session de novembre 2022, 6 candidats ont été présentés à la certification UF1 et 3 personnes ont demandé un report d'une année pour finaliser leur mémoire.

Les oraux se sont déroulés les 23, 24 et 25 novembre 2022 et ont regroupé 30 commissions de 3 jurys.

Soulignons que 100 % des stagiaires présentés par l'IRTS CA ont obtenu le CAFERUIS.

Nous avons proposé un contrat pédagogique aux trois personnes promotion 16 qui bénéficie d'un report de l'UF1 et pour l'une d'entre elle, nouvelle présentation de l'UF2.

Précisons que la session 2023 sera l'avant dernière présentation du mémoire version 2004. En effet, le décret du 31 août 2022 (réforme CAFERUIS) notifie en son article 2 : « A titre transitoire et dérogatoire, les candidats engagés, à la date d'entrée en vigueur du présent décret, dans une formation.../..., demeurent soumis jusqu'au 31 décembre 2024 au plus tard, aux modalités de certification du diplôme préparé ». Une perspective de présentation du mémoire version 2004 en 2024 semble possible et confirmée par la DREETS Grand Est.

A l'échelle du Grand-Est, sur 76 candidats, 66 ont été certifiés. Une réunion de travail organisée par la DREETS le 24 janvier dernier a permis de souligner le pourcentage de réussite plus que satisfaisant (86,84%) pour cette session 2022. Pour information, sur 29 candidats présentés à la VAE CAFERUIS, 16 ont obtenu une validation totale (donc le CAFERUIS) et 12 des validations partielles. Afin de finaliser leurs parcours, et exceptionnellement, 2 sessions VAE seront organisées en 2023 (mai et décembre) car

l'article 2 du décret du 31 août 2022 précise : « A titre transitoire et dérogatoire, les candidats engagés, à la date d'entrée en vigueur du présent décret, dans un parcours de validation des acquis de l'expérience .../...restent soumis jusqu'au 31 décembre 2023 au plus tard, aux modalités de certification du diplôme visé ».

Pour les heureux récipiendaires de la promotion 16, le rendez-vous est pris le 20 octobre 2023 en journée au centre des congrès de REIMS pour notre prochaine cérémonie des diplômés.

I – c) Bilan de fin de formation

Dans le cadre de la démarche d'amélioration de la qualité, Mme Aurélie BERGAMASCHI, chargée Qualité a mis en place des questionnaires d'évaluation en ligne pour que chaque stagiaire puisse répondre de manière anonyme et individuelle. Le lien reste actif sur un temps donné et les questionnaires sont analysés pour produire un bilan. Le questionnaire regroupe un volet logistique et conditions matérielles avec 11 questions et volet pédagogique avec 25 questions.

L'IRTS CA s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue en conformité avec la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel instaurant de nouvelles règles en matière de qualité.

Ce questionnaire d'évaluation anonyme est l'occasion, pour vous, de faire le bilan de votre formation et, pour nous, d'évaluer la formation, notamment au niveau de la logistique et des conditions matérielles mises à disposition et de la pédagogie mise en oeuvre.

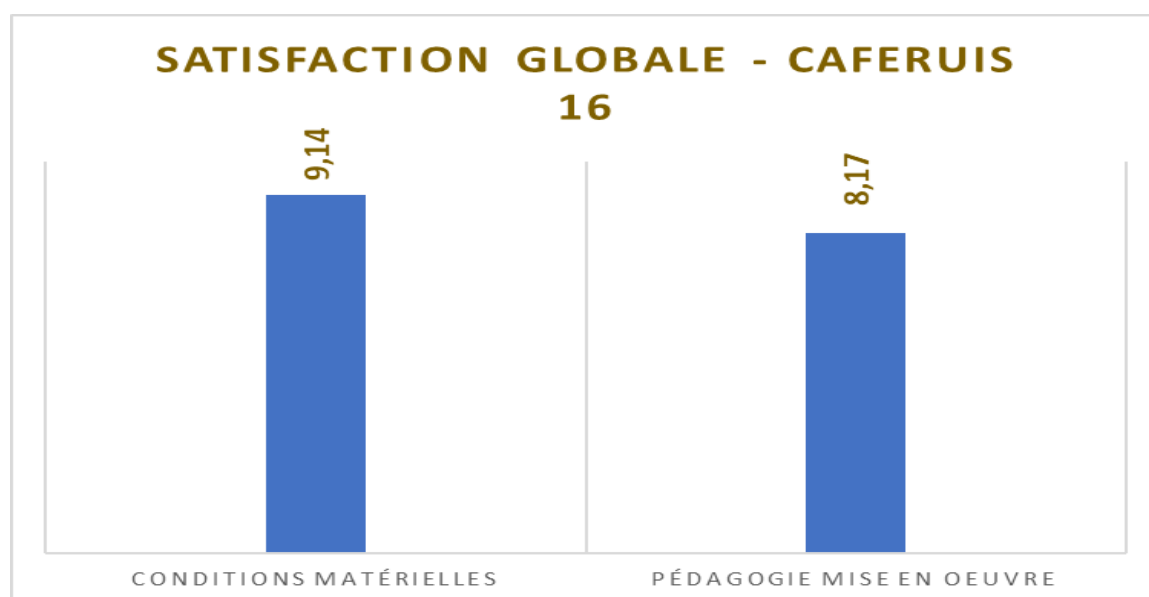
Il faut compter 20 minutes pour compléter ce questionnaire. Nous vous remercions par avance pour le temps que vous nous accordez.

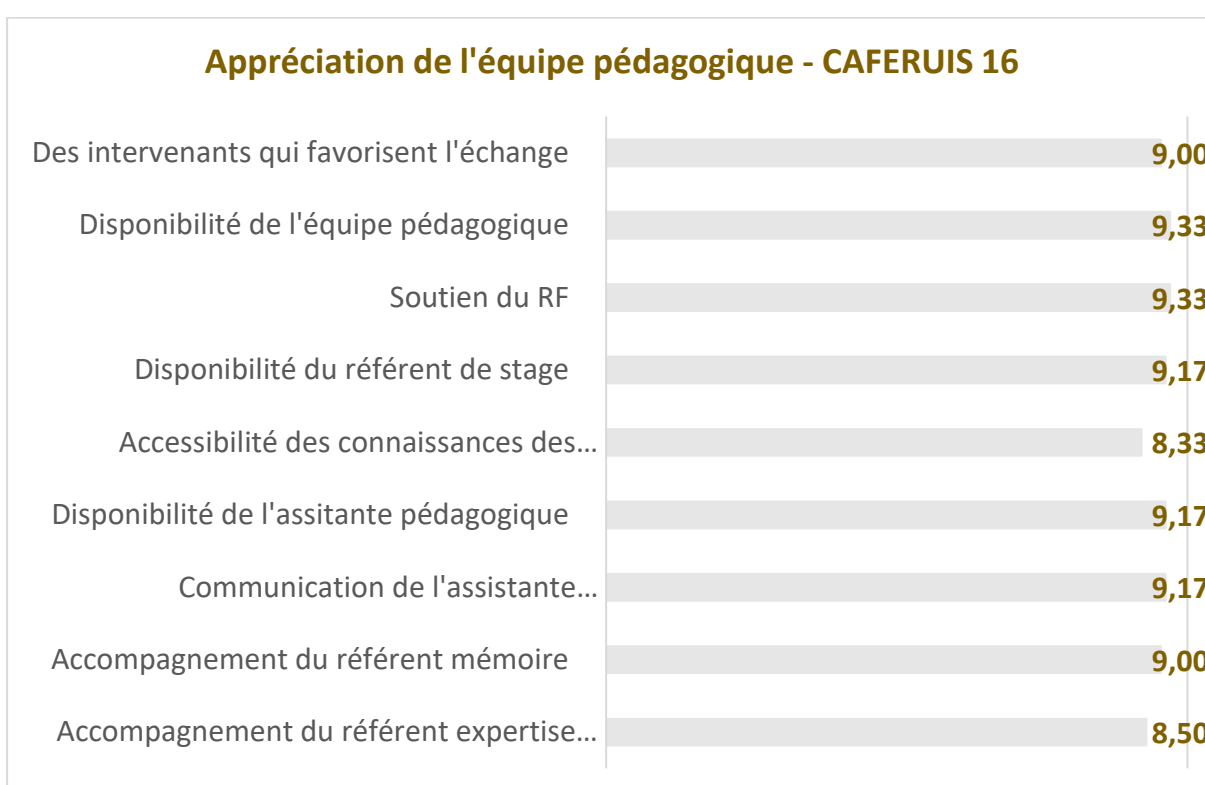
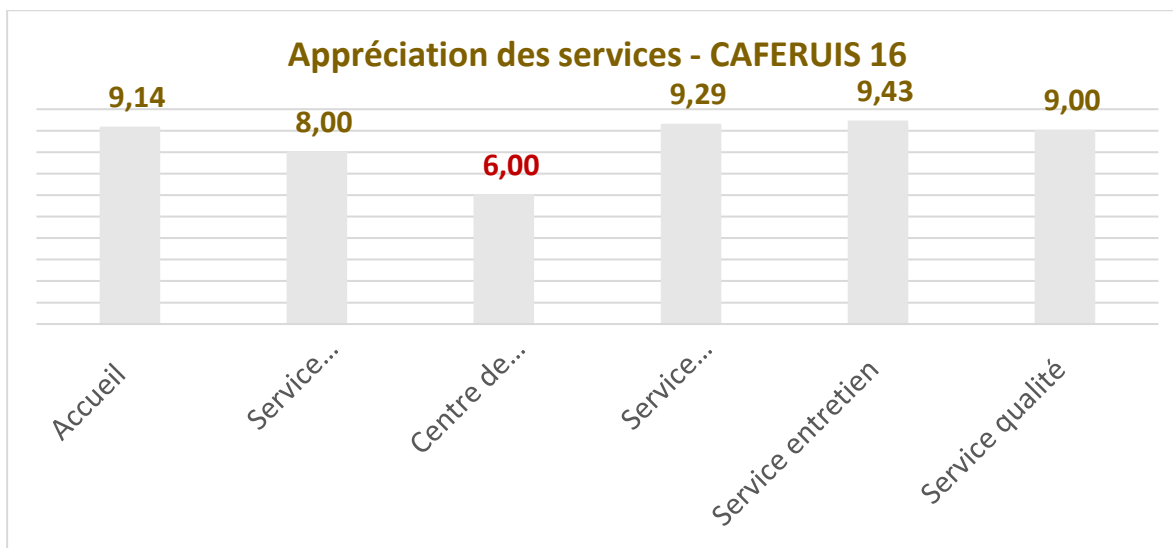
1. Globalement, avez-vous été satisfait.e des conditions matérielles à l'IRTS CA? *

Pas du tout 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 Tout à fait

Capture d'écran du questionnaire adressé à la promotion 16

Sur cette promotion, nous avons un taux de répondants qui est de 78 %





Globalement, en ce qui concerne les points négatifs et/ou à améliorer en termes de logistique et de conditions matérielles, les apprenants regrettent le manque de conseils, d'orientation, d'amabilité et de disponibilité au centre de documentation. L'accès au parking de l'IRTS CA reste un sujet sensible.

Concernant la pédagogie, les apprenants regrettent que les contenus sur démarche qualité ne soit pas plus développée ainsi que le sujet des neurosciences. Un manque de structuration des cours de droit est souligné, la méthodologie d'enseignement de cette matière doit être améliorée.

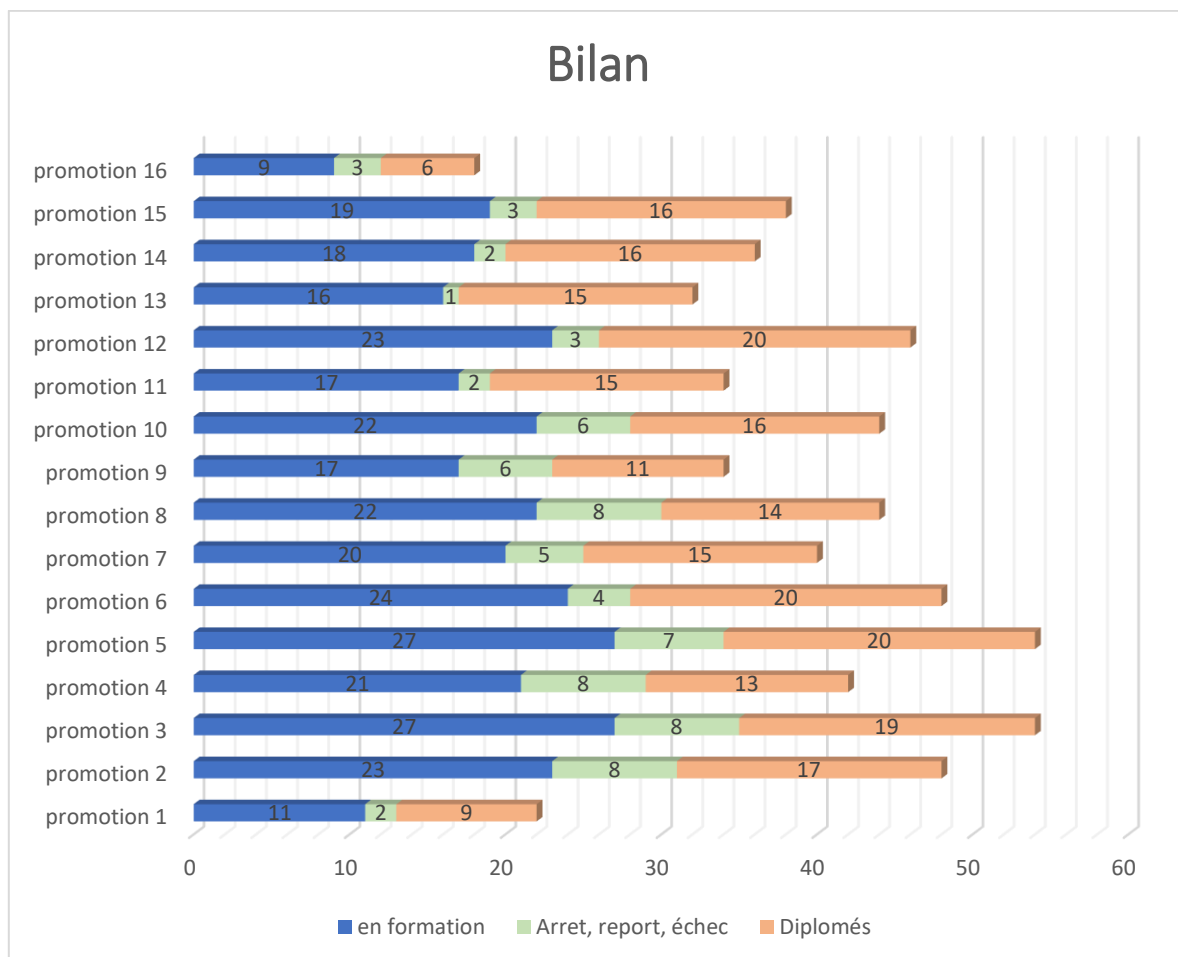
Les points forts mis en avant par les apprenants sont les suivants :

- Le voyage d'étude à Porto.
- L'équipe de formateurs expérimentée, accessibles, disponibles et pédagogue.
- La préparation à la fonction de cadre.
- Les échanges avec les professionnels en poste.

❖ Bilan des certifiés depuis la 1^{ère} promotion

Les chiffres correspondent aux personnes détentrices du CAFERUIS version 2004, obtenu

- soit à l'issue des 2 années de formation,
- soit en bénéficiant d'un contrat pédagogique permettant de se présenter ou représenter à une épreuve reportée ou non validée,
- soit en finalisant le processus de diplomation par la voie de la VAE.



II – Début des certifications pour la promotion 17



Pour rappel, à l'issue des entretiens de sélection, 18 candidats avaient été admis en formation CAFERUIS et le 15 novembre 2021, nous avons accueilli **13 stagiaires**.

Durant la formation, trois personnes ont pris des fonctions de chefs de service dans un nouvel établissement et deux personnes ont bénéficié d'une promotion en interne. Nous comptabilisons maintenant 10 personnes en poste de cadre.

Situation professionnelle	A l'entrée en formation	En mars 2022	En janvier 2023
Non-cadre	6	5	2
Cadre	5	6	10
Directeur-riche adjoint-e	1	1	1
Demandeur d'emploi	1	1	0

II- a) Formation pratique

Les séquences de 210 ou 420 heures de formation pratique ont été réalisées dans 13 lieux différents, dont 7 sites qualifiants dans la Marne

- Pôle social de la Croix Rouge,
- Pôle hébergement d'urgence à l'Armée du Salut,
- CHRS Jamais seul,
- CSD rive gauche Chalons en Champagne,
- Foyer de vie des Papillons Blancs en Champagne,
- IME Geneviève Caron des Papillons Blancs en Champagne,
- ESAT du GPEAJH

1 dans l'Aube

- Institut Chanteloup

2 dans l'Aisne

- ESAT le bois des broches,
- SESSAD/UEMA du groupe EPHESE

1 dans la Haute Marne

- SESSAD de la fondation Lucy Lebon

et 2 dans les Ardennes

- FAM de l'EDPAMS,
- Foyer départemental de l'enfance.

Les 13 visites de stages, d'une durée de deux heures ont été réalisées par deux intervenantes de la filière CAFERUIS : Gaëlle LOUIS et moi-même.

II-b) formation théorique

La formation théorique arrive à son terme : 365 heures d'intervention ont été dispensées à ce jour. Il reste 35 heures de formation qui seront consacrées à un atelier mémoire (en juin 2023), une soutenance blanche du mémoire (en septembre 2023) et un séjour à Liège en mai 2023 qui permettra à nos stagiaires de rencontrer des pairs, en formation de cadre /master MIAS (master en ingénierie et action sociale) organisé en co-diplomation par la Haute Ecole Libre Mosane (HELMo) et la Haute Ecole de la Province de Liège (HELP) .

II-c) Les épreuves de certification en centre de formation

Les épreuves de certification à l'IRTS CA sont programmées selon le calendrier suivant :

- UF3 « Management d'équipe » : le 9 février 2023 – 2nde session le 4 mai 2023
- UF4 « Gestion administrative et budgétaire » : le 20 mars 2023 - 2nde session le 23 mai 2023
- UF2 « Expertise technique » : le 13 avril 2023 - 2nde session le 22 juin 2023

II-d) L'épreuve de certification organisée par la DREETS

Le dépôt des mémoires est fixé au 29 septembre 2023 et les soutenances orales se dérouleront à Villers Lés Nancy (Domaine de l'Asnée) les 21, 22, 23 et 24 novembre 2023 pour les quatre-vingt-dix candidats prévus.

Lors de notre réunion du 24 janvier dernier avec le DREETS (Mr Fontanez et Mr Gatier) et les opérateurs Grand Est (l'IRTS de Lorraine avec Monsieur HIRLET, PRAXIS à Mulhouse avec Madame BENCHIHK , l'ESEIS de Strasbourg avec Madame RICхарME et moi-même pour l'IRTS CA), nous avons pu échanger sur la composition des commissions (vigilance nécessaire sur le territoire d'intervention du candidat et sur la répartition par collège – professionnels, formateurs, personnes qualifiées) ainsi que sur les modalités de remplacement d'un jury absent (nécessité d'envoyer les fiches de proposition de notes et commentaires relatifs à l'écrit avant la semaine des soutenances orales) .

III – Une promotion 18 nouvelle version

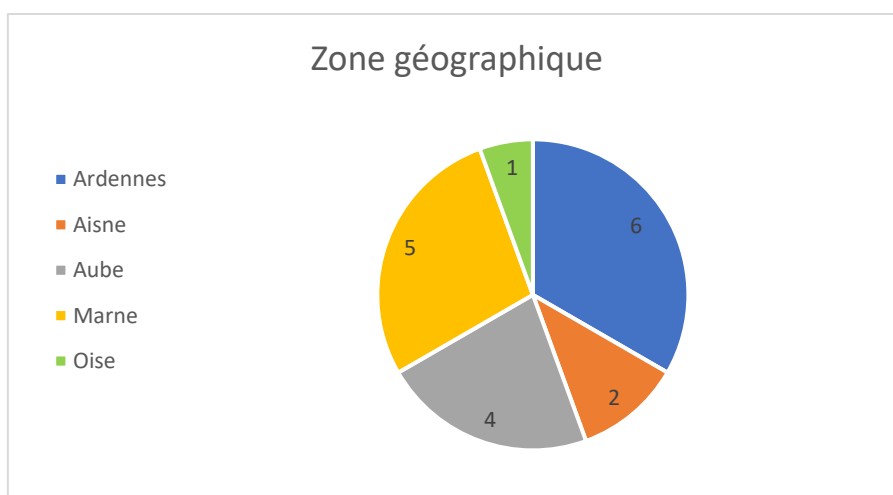


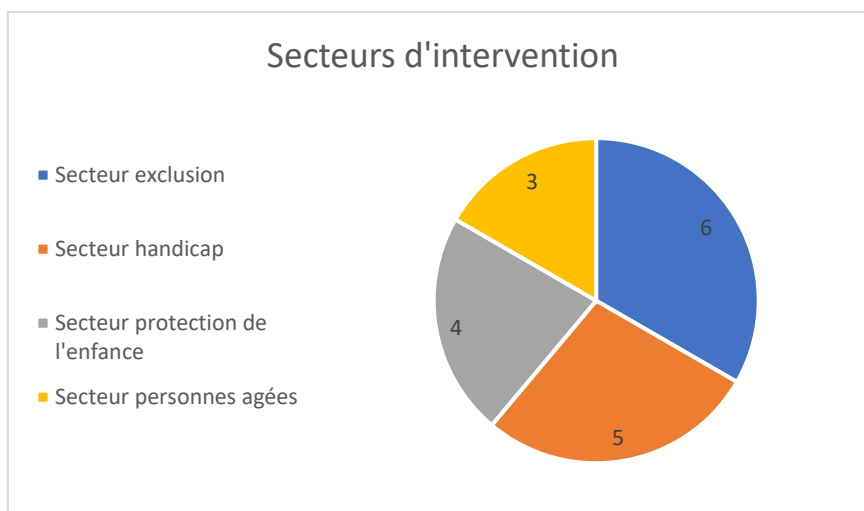
A l'issue des entretiens de sélection des 27 juin 2022, 7 octobre 2022 et 17 octobre 2022, sur les 20 candidats, 19 ont été admis en formation CAFERUIS. Sur ces 19 candidats, 3 ont demandé à bénéficier d'un report, faute de financement et 2 candidats admis en 2021 ont fait valoir leur report.

Le 14 novembre 2022, nous avons accueilli **18 stagiaires**.

Comme indiqués dans l'arrêté du 31 août 2022 (article 17), et à titre transitoire, nous nous sommes appuyés sur les modalités définies par l'arrêté du 8 juin 2004 pour définir les allègements de formation. Les bilans de positionnement permettant de construire le parcours de formation ont permis de valider des allègements de stage de 210 heures pour 7 personnes et aucun allègement de formation n'a été demandé.

Situation professionnelle	A l'entrée en formation
Non-cadre	4
Cadre	10
Coordinateur	4
Demandeur d'emploi	0





Le CAFERUIS jusqu'ici décliné en six domaines de compétences et quatre unités de formation est désormais organisé en quatre blocs de compétences.

- Bloc 1 : Piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale (150 heures) pour apporter une expertise sur la mise en œuvre des politiques publiques / Mettre en œuvre et évaluer l'activité d'une unité d'intervention sociale / Gérer le partenariat et le travail en réseau d'une unité d'intervention sociale.
- Bloc 2 : Manager et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale (100 heures) pour encadrer une équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle d'une unité d'intervention sociale / Assurer le suivi de la gestion des ressources humaines d'une unité d'intervention sociale.
- Bloc 3 : Gérer les volets administratif, logistique et budgétaire d'une unité d'intervention sociale (60 heures) pour effectuer le suivi de la gestion administrative et de la gestion logistique d'une unité d'intervention sociale / Gérer le budget d'une unité d'intervention sociale.
- Bloc 4 : Contribuer au projet d'établissement ou de service (90 heures) afin de concourir à l'élaboration et à l'évaluation du projet d'établissement ou de service / participer à la mise en œuvre du projet d'établissement ou de service.

La communication devient une compétence transversale et essentielle pour communiquer dans le cadre du pilotage de l'activité, du management, de la gestion des ressources humaines, de la gestion administrative, logistique, budgétaire et sur le projet de l'établissement ou de service.

Nous nous sommes efforcés de déterminer rapidement les contenus de formation indispensables par bloc de compétences (annexe 2) et d'identifier les intervenants pour que la promotion 18 puisse disposer rapidement du planning. Nous constatons une répartition du nombre d'heures pour certains blocs difficilement compatible avec les contenus nécessaires (par exemple 100 heures pour blocs 2 alors que s'ajoute la gestion des ressources humaines aux interventions sur le management)

D'une manière plus générale, nos échanges au sein de la filière tout comme avec les responsables de formation CAFERUIS Grand Est nous amènent à constater que cette réforme pose un certain nombre de questions. Mr Franck FONTANEZ (DREETS/ Responsable secteur des formations sociales /antenne de Nancy) se charge de d'informer M Amaury VILLE (DGCS / Chargé des professions sociales) sur nos interrogations . Il est question, par exemple :

- Du livret de formation, nous attendons rapidement une version dématérialisée car la version annexe IV de l'arrêté du 31 août 2022 est difficilement exploitable
- Du supplément au diplôme (annexe V de l'arrêté du 31 août 2022) pourquoi ne fait on référence qu'à deux semestres de formation alors qu'une majorité d'opérateur propose la formation sur trois ou quatre trimestres.
- De la procédure de reconnaissance de la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences. Qui délivre l'attestation de compétences ?
- De l'épreuve de certification du mémoire (bloc 4) : peut-on prendre connaissance rapidement de la grille d'évaluation de l'épreuve écrite et de la soutenance orale annoncée dans la foire aux questions du 24 octobre 2022. Cet élément nous semble indispensable pour clarifier les attendus très flous : « le mémoire de pratique professionnelle doit permettre d'analyser sa contribution à l'élaboration du projet d'établissement fou service et de formuler des préconisations dans la mise en œuvre du projet de l'unité ».
- Des précisions sur la voie de l'apprentissage et sur les conditions d'accès (candidats non soumis à l'épreuve de sélection ni au prérequis relatifs aux diplômes).
- .../...

Et pour conclure ...

Le CAFERUIS a été reformé par un décret et un arrêté le 31 août 2022 mais cela n'apporte pas une grande révolution. Les cadres intermédiaires gardent un rôle d'encadrant et de soutien auprès des professionnels, la réflexion éthique est plus présente tout comme celle de la qualité de vie au travail ; sur le volet budgétaire, du changement avec l'introduction de la dimension logistique. Les cadres intermédiaires sont clairement positionnés au sein des équipes de direction, Ils sont chargés de piloter des projets innovants en réponse à des situations de plus en plus complexes. Cependant, nous avons pu constater des adaptations aux nouvelles réalités du métier. Par exemple, les modalités d'organisation de la formation permettent des parcours très personnalisés pour les stagiaires qui peuvent bénéficier d'allègements en fonction de leurs expériences professionnelles et/ou leurs diplômes. La structuration du diplôme en blocs de compétence permet aux candidats de s'inscrire soit dans une démarche d'acquisition de la certification globale (vers l'obtention du CAFERUIS) soit une sélection d'un ou plusieurs blocs (vers la délivrance d'attestation de compétences). Notons que les blocs de compétences sont acquis à titre définitif.

Il est intéressant de souligner que ce nouveau CAFERUIS ouvre droit à 60 ECTS (European Credits Transfer System¹) permettant de valider 240 ECTS soit un niveau d'étude master 1. A titre indicatif, les diplômés gradés licence (DEASS, DEEJE, DEETS, DEES, DECESF) valident 180 ECTS et un master 300 ECTS. Sans obtenir le niveau 7 (anciennement niveau I) comme le CAFDES, le CAFERUIS se positionne ainsi en niveau 6 +².

L'agrément pour dispenser la formation CAFERUIS obtenu 28 mars 2019 arrive à échéance en mars 2024 et nous devons déposer rapidement une nouvelle demande d'agrément³ avec une actualisation de tous les documents requis. Le défi est ardu pour Mme Louis, chargée du dossier, et qui va devoir intégrer tous les éléments de la nouvelle réforme alors que certains points restent obscurs. Notre dernière rencontre du 24 janvier 2023 entre les différents opérateurs Grand Est (PRAXIS, ESEIS, IRTS de Lorraine et IRTS CA) et la DREETS a permis de lister un certains nombres de question que Mr Fontanez, Responsable secteur des formations sociales (antenne de Nancy) Unité Certifications Titres professionnels, se charge de transmettre à la DGCS.

La création de notre CFA (centre de formation d'apprentis) nous laisse entrevoir des possibilités pour envisager la formation CAFERUIS en apprentissage. Aujourd'hui, aucune demande n'a été formulée et nous n'avions pas de places agréées par la voie d'apprentissage dans notre agrément de 2019. La question reste à l'étude en sachant que la formation de l'apprenti en CFA doit avoir une durée minimale correspondant à 25 % de la durée totale du contrat (soit 400 heures de formation sur une année pour un contrat de travail de 1607 heures). Pour autant, il semble exister des dérogations possibles avec certains OPCO.

Je terminerai cette conclusion en précisant que notre centre de formation fête ses trente ans. Cet anniversaire sera célébré tout au long de l'année avec différents événements au sein de l'institut. Le premier de cette série se déroulera le 7 février prochain : une conférence organisée par Marc FOURDRIGNIER sur le thème : "30 ans de transformations des politiques sociales : quels effets sur les pratiques des organisations et des professionnels ?".

¹ Les crédits ECTS constituent un outil complémentaire au diplôme, qui facilite la mobilité des étudiants, que ce soit d'un pays à un autre ou même entre les établissements de l'enseignement supérieur.

² Arrêté du 31 août 2022 relatif au certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale Annexe 5 « supplément au diplôme ».

³ Décret du 13 avril 2017 relatif à l'agrément des établissements de formation pour dispenser une formation préparant à un diplôme de travail social, Article 1 : « A l'issue de cette période de validité, l'agrément peut être renouvelé. Le dossier de demande de renouvellement est déposé en deux exemplaires à la région du lieu d'implantation du site de formation, **au plus tard douze mois avant l'échéance de l'agrément** ».



Séjour très enrichissant tant sur le plan de la coconstruction professionnelle que celui de la découverte ! Je rajouterai quand même pour ma part que j'ai pu découvrir également de nouveaux muscles dans mes mollets à suivre Berta !

Cela marquera en tout point la singularité de cette promotion CAFERUIS



Laétitia

" Un pas de côté, un dépaysement, un partage d'expérience et de culture, un enrichissement personnel et professionnel, un voyage charnière bienvenu entre fin d'examen et mémoire...!"



Arnaud

Ces quelques jours à Porto resteront un très beau voyage entremêlés d'accueils chaleureux, d'organisations impeccables, de prises de reculs sur sa pratique professionnelle et d'échanges très constructifs. Une belle opportunité pour nous !



Amélie

Ce voyage d'étude enrichissant a été l'occasion de souffler un peu entre la période d'examens et l'échéance à venir du mémoire, de découvrir les pratiques professionnelles, les politiques sociales de nos homologues portugais ainsi que leur immense patrimoine culturel tout en consolidant la cohésion de groupe déjà présente au sein de notre promotion.

Merci à tous les membres de l'IRTS ayant participé à l'aboutissement de ce beau projet.



Riyad



11/19



Floriane

Le séjour à Porto représente mon premier échange international professionnel. Au-delà de la découverte d'un patrimoine culturel j'ai pu découvrir des initiatives intéressantes, des personnes passionnées par leur métier. Finalement, ce ne sont pas les moyens financiers qui font la qualité de l'accompagnement mais avant tout les qualités humaines

Tout d'abord, merci à l'IRTS de nous avoir permis de partager ce séjour d'étude à Porto.

Une pensée particulière pour l'organisation : au Top !

Ce fut un subtil dosage entre journée de travail, avec découverte des politiques sociales et des pratiques professionnelles portugaises. Mais aussi des moments de convivialité qui ont confirmé la bonne entente au sein de la promotion.

On a fait connaissance d'une grande dame du social et de Porto en la personne de Berta.



Mohamed



« Un très bel interlude grâce à un accueil chaleureux aux saveurs ibériques, permettant à notre quotidien professionnel de faire sens, tout en cassant le rythme effréné de celui-ci. »

Merci pour cette halte constructive qui jalonnait notre parcours professionnel.

Elodie



J'ai envie de retenir nos échanges avec les équipes cadres sur nos difficultés communes à recruter mais aussi notre volonté de toujours améliorer nos pratiques (malgré des situations financières très difficiles à Porto).

Une découverte de l'histoire du Portugal et du social absolument passionnante grâce à Berta.

Un bémol sur le bus, mais est il encore nécessaire de le préciser...

Et même si l'alétrie me reste sur l'estomac (et pourtant j'ai l'estomac solide), le choix des lieux de restauration a permis de continuer à découvrir des structures sociales et d'échanger avec des salariés sur la réussite de leurs parcours d'insertion.



Marlène

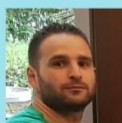


Qu'est-ce que le voyage à Porto a confirmé ?

Une promotion soudée et qui a fait corps même si les affinités entre personnes peuvent fluctuer

Des étudiants studieux, assidus et évidemment ponctuels tant en classe que dans le rendu de leurs écrits .

Un groupe d'amis de galère qui avaient besoin de décompresser et de faire la fête après 2 années éprouvantes (mais ce qui s'est passé à Porto reste à Porto, les photos resteront donc softs)



Julien



Annexe 2 : Contenus de formation par blocs de compétences (Arrêté du 31 août 2022)



CAFERUIS – Bloc 1 : Piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale – 150 heures

Contenus de formation	Heures	Intervenants
UNITE DE FORMATION 1 : La conduite de l'activité		
<i>Mettre en œuvre et évaluer l'activité d'une unité d'intervention sociale</i>		
Sociologie des organisations	14	Marc FOURDRIGNIER
Les principes de l'évaluation	7	Marc FOURDRIGNIER
Les dispositifs des politiques publiques	21	Marc FOURDRIGNIER
Modalités de l'intervention sociale	7	Marc FOURDRIGNIER
Le cadre : un positionnement professionnel	9	Fabienne GUERIN et Véronique ROUSSEL
UNITE DE FORMATION 2 : La personne et son entourage		
Droits et obligations des personnes	17	Michel BOUDJEMAÏ
Vie affective et sexuelle des personnes	4	Véronique ROUSSEL
Connaissances des publics	6 + 2	Brigitte PITOIS CHOQUET et Nicole DUBUS
Personne, trajectoire et parcours	10	Marc FOURDRIGNIER
Ethique et déontologie	4	Michel BOUDJEMAÏ
Secret professionnel, discrétion et confidentialité	7	Michel BOUDJEMAÏ
UNITE DE FORMATION 3 : Le partenariat et le travail en réseau		
<i>Gérer le partenariat et le travail en réseau d'une unité d'intervention sociale</i>		
Le partenariat et le travail en réseau	21	Marc FOURDRIGNIER
Présentation du stage	3,5	Nicole DUBUS
Présentation du dossier technique	1	Simone FOND et Gaëlle LOUIS
Atelier dossier technique	11	Simone FOND et Gaëlle LOUIS
Accueil et présentation de la formation	4	Equipe pédagogique
PREPARATION A LA CERTIFICATION : Analyse de situation		
Dossier technique – épreuve blanche <i>30 minutes de présentation (5 minutes de présentation et 25 minutes d'échanges)</i> Noté sur 20 – 2 examinateurs (un formateur et un professionnel)	1,5	

CAFERUIS – Bloc 1 : Piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale (150 heures)



CAFERUIS – Bloc 2 : Manager et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale 100 heures

Contenus de formation	Heures	Intervenants
UNITE DE FORMATION 1 : Management		
<i>Encadrer une équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle d'une intervention sociale</i>		
Management d'équipe *	39	Alain FAUCHEUX
Pratique et usage du numérique en travail social	3	Michel BOUDJEMAÏ
Modes d'intervention sociale et place de l'expérimentation et innovation	3	Michèle LATU
UNITE DE FORMATION 2 : Gestion des ressources humaines		
<i>Assurer le suivi de la gestion des ressources humaines d'une unité d'intervention sociale</i>		
Droit social et du travail	21	Michel BOUDJEMAÏ
Droits et spécificités des fonctions publiques	3,5	Jean-Baptiste MACHINET
Conventions collectives du secteur médico-social	3	Partenaire
GPEC – Recrutement	7	Simone FOND
Le déploiement d'une démarche de qualité de vie au travail	7	Ludvine PEZET
Ergonomie	3	Madame LEGENTIL
RPS	7	Sébastien MOINE
PREPARATION A LA CERTIFICATION : Analyse de situation		
Analyse de situation – épreuve blanche <i>45 minutes de préparation – 10 minutes de présentation et 20 minutes d'échanges</i> Noté sur 20 – 2 examinateurs (un formateur et un professionnel)	3,5	

- * 1. Les techniques d'animation d'équipe.
2. La gestion des conflits.
3. Communication et partage d'informations.
4. Management et éthique : un management adapté.

5. Autorité, responsabilité et prise de décision.
6. La délégation.
7. La conduite de réunion.

CAFERUIS – Bloc 2 : Manager et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale (100 heures)

CAFERUIS – Bloc 3 : Gérer les volets administratifs, logistique et budgétaire d'une unité d'intervention sociale
60 heures

Contenus de formation	Heures	Intervenants
UNITE DE FORMATION 1 : Gestion administrative et logistique Assurer la gestion administrative d'une unité		
Droits des contrats	7	Michel BOUDJEMAÏ
Droits des responsabilités	7	Michel BOUDJEMAÏ
Protection des données à caractère personnel	4	Laurent GARTNER
Elaboration du rapport d'activité	3	Guillaume BAS
Cadre réglementaire des ERP et hygiène et sécurité	7	Benjamin HUART ou Loïc FLAMAND
UNITE DE FORMATION 2 : Gestion budgétaire Gérer le budget d'une unité de service		
Sources de financements et le montage de dossier	5	Benjamin HUART ou Loïc FLAMAND
Mécanismes comptables, analyse financière, outils de pilotage, rapport et suivi	16	Benjamin HUART ou Loïc FLAMAND
PREPARATION A LA CERTIFICATION : Note d'aide à la décision		
Note d'aide à la décision – méthodologie <i>4 heures sur table – Noté sur 20 – 2 correcteurs</i>	5,5	Benjamin HUART ou Loïc FLAMAND
Entraînement pédagogique et restitution <i>Dossier de 20 pages maximum (éléments administratifs, logistique et budgétaire)</i>	5,5	Benjamin HUART ou Loïc FLAMAND

CAFERUIS – Bloc 3 : Gérer les volets administratifs, logistique et budgétaire d'une unité d'intervention sociale (60 heures)

CAFERUIS – Bloc 4 : Contribuer au projet d'établissement ou de service – 90 heures

Contenus de formation	Heures	Intervenants
UNITE DE FORMATION 1 : Le projet Elaboration et évaluation du projet d'établissement et de service		
Méthodologie de projet et sa déclinaison par niveaux	20	Simone FOND
La démarche de bientraitance	3,5	Gaëlle LOUIS
La démarche d'évaluation et la démarche qualité	7	Aurélie BERGAMASCHI
UNITE DE FORMATION 2 : L'action publique et ses transformations Mise en œuvre du projet d'établissement		
Cadre juridique administratif politique européen	4	Nicolas PERREIN et Michèle LATU
Politiques publiques et sociales	27	Marc FOURDRIGNIER
ESS	3	Charlotte SINEY
Approche de la RSE	3	Loïc FLAMAND
UNITE DE FORMATION 3 : Veille professionnelle		
Usage et veille professionnelle	2	Alexandre PARE
Accueil et présentation de la formation	3	Equipe pédagogique
PREPARATION A LA CERTIFICATION : Mémoire de pratique professionnelle		
Mémoire – présentation et ateliers <i>Ecrit sur 20 – Oral sur 20 (40 minutes) et 2 examinateurs</i>	12	Nicole DUBUS Equipe pédagogique
Entraînement pédagogique	5,5	Professionnels et équipe pédagogique

CAFERUIS – Bloc 4 : Contribuer au projet d'établissement ou de service (90 heures)

Institut Régional du Travail Social

Champagne-Ardenne

8 rue Joliot Curie

51100 REIMS

Secrétariat CAFERUIS

Tel : 03 26 06 93 07

Email : alice.pintomarques@irtsca.fr

Web : <http://www.irtsca.fr>

Conception et réalisation : Secrétariat CAFERUIS – IRTS Champagne-Ardenne

Impression : IRTS Champagne-Ardenne – Janvier 2023